

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

21 November 2022

**Progress in the renovation of Africa Hall at the Economic Commission for Africa in Addis
Ababa**

(ACABQ report: A/77/7/Add.16; related SG report: A/77/339)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report (A/77/7/Add.16) on the Progress in the renovation of Africa Hall at the Economic Commission for Africa (ECA) in Addis Ababa.

The Advisory Committee notes that the main renovation works contract for the project was awarded in August 2022 and that the project is now expected to be substantially completed by 29 June 2024, i.e. a further delay of 9 months since the previous progress report of the Secretary-General. The Committee expresses its concern that, counting the additional 9 months, the project is now estimated to be delayed by three and a half years from its initial timeframe. The Committee also notes the confidence level of 32 per cent, a notable decline of 17 per cent since the previous progress report and the lowest since the start of the Africa Hall project, that works would be delivered on time and on budget and trusts that the Secretary-General will take all measures to closely monitor and mitigate project risks and ensure the timely delivery of the project within the approved overall budget of \$56.9 million US dollars.

The Advisory Committee notes that the General Assembly has already appropriated a total of \$36,541,700 for the project for the period from 2016 to 2021 and that \$11,970,000 is projected to remain unused at the end of 2022. As regards the proposed resources for 2023, the Committee notes that the Secretary-General intends to partially cover the projected requirements of

\$18,214,000 from the unused balance of funding at the end of 2022, and trusts that updated expenditures will be provided to the General Assembly at the time of its consideration of the report.

In its report, the Advisory Committee makes further observations and recommendations, including on the sharing and application of lessons learned among United Nations construction projects, the depletion of the project's contingency provisions, as well as the business case for the project's visitors' centre and the related mobilization of voluntary resources.

The Advisory Committee also expresses its gratitude to the host country for its continuing support to ECA and trusts that the Secretary-General will continue to engage and cooperate with the host country to ensure the successful renovation of Africa Hall.

Thank you, Mr. Chairman.

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

21 November 2022

Addressing the deteriorating conditions and limited capacity of the conference services facilities at the United Nations Office at Nairobi

Sixteenth report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions on the proposed programme budget for 2023

(ACABQ report A/77/7/Add. 15)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on addressing the deteriorating conditions and limited capacity of the conference services facilities at the United Nations Office at Nairobi

The Advisory Committee acknowledges the deteriorating conditions and limited capacity of the conference services facilities at Nairobi and reiterates the need to implement the project in a timely manner in order to address the overall condition of the structure. The Committee notes the impact of the project delay by nine months, without the authorization of the General Assembly to commence the design phase in 2022, and that a decision after 2024 would delay the completion of the project significantly and result in additional costs.

The Advisory Committee considers that a decision on whether to implement option A or option B is a policy matter for the consideration of the General Assembly. However, the Committee sees merit for the Assembly to authorize the Secretary-General to commence the design for option B which will allow to build: (a) option A alone; (b) option B immediately after the completion of the design phase; or (c) option B elements later. In that regard, the Committee reiterates its recommendation that the Assembly request the

Secretary-General to establish a multi-year construction-in-progress account for the project and roll over the unspent balance from 2022 into that account.

Regarding the overall capacity, the Committee trusts that the Secretary-General will provide more clarity to the General Assembly on the concrete numbers of projected in-person participants, as well as the duration of conferences, by those entities which have already committed to utilizing the Nairobi conference facilities. Furthermore, the Committee trusts that best practices and lessons learned from other United Nations construction projects will be incorporated into the project design, including regarding accessibility, sustainability, net-zero objectives, and the overall energy efficiency strategy.

The Advisory Committee is of the view that security services between the co-located Blocks A-J and the conference services facilities projects should be coordinated and cost-shared in order to ensure synergies and a holistic approach to overall campus security matters. Therefore, the Committee recommends, at this time, against the establishment of one Physical Security Officer (P-3) position.

The Advisory Committee notes that the approval of the maximum overall cost of the project in the amount of \$228,554,900 for option A or in the amount of \$265,659,200 for option B at current rates is subject to the decision of the General Assembly.

Regarding the resources for 2023, subject to its observations and recommendations presented in its report, the Advisory Committee recommends that the General Assembly appropriate an amount of \$6,161,000 for the project in 2023, comprising \$2,271,700 under section 29 G, United Nations Office at Nairobi and \$3,889,300 under section 33, Construction, alteration, improvement and major maintenance, of the proposed programme budget for 2023, which would represent a charge against the contingency fund.

Mr. Chairman,

In closing, I would like to convey the Advisory Committee's gratitude to the host country for its continued support to the United Nations Office at Nairobi. The Committee trusts that the Secretary General will continue to engage with the host country for the support to the project and with all Member States, as well as with public and private donors, to seek voluntary contributions, including in-kind contributions and other forms of support, with a view to gaining efficiencies and offsetting the overall cost of the project.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Le 21 novembre 2022

**État d'avancement des travaux de rénovation de l'Africa Hall à la Commission économique
pour l'Afrique à Addis-Abeba**

*(Rapport du Comité consultatif : A/77/7/Add.16 ; rapport correspondant du Secrétaire général :
A/77/339)*

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur l'état d'avancement des travaux de rénovation de l'Africa Hall à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba, paru sous la cote A/77/7/Add.16.

Le Comité consultatif note que le contrat relatif aux principaux travaux de rénovation a été attribué en août 2022 et que, d'après les prévisions actuelles, le projet devrait être, pour l'essentiel, achevé le 29 juin 2024, ce qui représente un retard supplémentaire de neuf mois par rapport à la date annoncée dans le précédent rapport du Secrétaire général. Le Comité se déclare préoccupé par le fait que, compte tenu de ce nouveau retard, il est prévu que le projet soit retardé de trois ans et demi par rapport à son calendrier initial. Le Comité note également que la probabilité que le projet soit exécuté dans les délais et sans dépassement de budget est de 32 %, soit un recul notable de 17 points de pourcentage par rapport au niveau de confiance figurant dans le précédent rapport, et que ce chiffre est le plus bas depuis le début du projet de rénovation de l'Africa Hall ; le Comité compte que le Secrétaire général prendra toutes les mesures nécessaires pour suivre de près et atténuer les risques liés au projet afin que celui-ci soit exécuté en temps voulu et dans les limites du budget global approuvé, à savoir 56,9 millions de dollars.

Le Comité consultatif note que l'Assemblée générale a déjà ouvert un crédit d'un montant total de 36 541 700 dollars aux fins du projet pour la période 2016-2021 et qu'un solde de 11 970 000 dollars devrait rester inutilisé à la fin de 2022. En ce qui concerne les dépenses prévues pour 2023, qui s'élèvent à 18 214 000 dollars, le Comité note également que le Secrétaire général

entend les financer en partie à l'aide du solde inutilisé disponible à la fin de 2022, et compte que des informations actualisées sur l'état des dépenses seront communiquées à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le rapport.

Dans son rapport, le Comité consultatif formule d'autres observations et recommandations, notamment sur la mise en commun et l'application des enseignements tirés des projets de construction de l'Organisation, sur l'épuisement de la réserve pour imprévus du projet et sur le dossier de décision relatif au centre des visiteurs et les contributions volontaires qui devraient être mobilisées à cette fin.

Le Comité consultatif sait gré au pays hôte de l'appui qu'il continue d'apporter à la CEA et compte que le Secrétaire général continuera de collaborer avec le pays pour assurer la réussite du projet de rénovation de l'Africa Hall.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Déclaration du Président

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)

21 novembre 2022

**Mesures visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations
de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi**
**Seizième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
sur le projet de budget-programme pour 2023**
(Rapport du Comité consultatif : A/77/7/Add.15)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du Comité consultatif sur les mesures visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi.

Le Comité consultatif est conscient de la détérioration et des capacités limitées des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi et réaffirme qu'il est nécessaire de réaliser le projet dans les meilleurs délais afin de rénover la structure dans son ensemble. L'Assemblée générale n'ayant pas autorisé le démarrage de la phase de conception en 2022, il note que le retard de neuf mois pris dans la mise en œuvre du projet n'est pas sans incidence et que toute décision prise après 2024 retarderait l'achèvement du projet et entraînerait des coûts supplémentaires.

Le Comité consultatif estime que la décision de mettre en œuvre l'option A ou l'option B relève d'une question de politique générale devant être soumise à l'Assemblée générale. Néanmoins, il voit un intérêt à ce que l'Assemblée autorise le Secrétaire général à lancer la conception de l'option B, ce qui permettrait de mettre en œuvre : a) l'option A seulement ; b) l'option B dès la fin de la phase de conception ; c) des éléments faisant partie de l'option B ultérieurement. À cet égard, le Comité recommande à nouveau que

l'Assemblée prie le Secrétaire général de créer, aux fins du projet, un compte pluriannuel des travaux de construction en cours, afin que les sommes non utilisées y soient reportées à compter de 2022.

En ce qui concerne la capacité générale, le Comité consultatif compte que le Secrétaire général fournira des éclaircissements à l'Assemblée générale sur les nombres prévus de participants présents en personne, ainsi que sur la durée des conférences, pour ce qui est des entités ayant déjà déclaré qu'elles utiliseraient les installations de conférence à Nairobi. En outre, il compte que les bonnes pratiques et les enseignements tirés d'autres projets de construction réalisés par l'ONU, notamment en ce qui concerne l'accessibilité, la durabilité, les objectifs de consommation énergétique nette nulle et la stratégie générale de rendement énergétique, seront intégrés dans la conception du projet.

Le Comité consultatif est d'avis que les services de sécurité devraient être coordonnés et cofinancés entre les bâtiments de bureaux A à J et les installations de conférence, dont les locaux sont communs, de sorte à établir des synergies et une approche globale des questions de sécurité sur tout le complexe. Il recommande donc que la création du poste de spécialiste de la sécurité personnelle (P-3) ne soit pas approuvée à ce stade.

Le Comité consultatif note que l'approbation du coût global maximum du projet, soit 228 554 900 dollars pour l'option A et 265 659 200 dollars pour l'option B, compte tenu des taux actuels, est soumise à la décision de l'Assemblée générale.

En ce qui concerne les ressources pour 2023, sous réserve des recommandations et observations qu'il a formulées dans son rapport, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale ouvre pour 2023 des crédits d'un montant de 6 161 000 dollars au titre du projet, dont 2 271 700 dollars au chapitre 29 G [Administration (Nairobi)] et 3 889 300 dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) du projet de budget-programme pour 2023, qui seront prélevés sur le fonds de réserve.

Monsieur le Président,

En conclusion, je tiens à transmettre les remerciements du Comité consultatif au pays hôte pour l'appui que celui-ci continue d'apporter à l'Office des Nations Unies à Nairobi. Le Comité compte que le Secrétaire général continuera d'entretenir des rapports avec le pays hôte à l'appui du projet et d'engager des échanges avec tous les États Membres, ainsi qu'avec les donateurs publics et privés, en vue de recueillir des contributions volontaires, dont des contributions en nature, et d'autres formes d'aide qui viseront à dégager des gains d'efficience et à compenser le coût global du projet.

Merci, Monsieur le Président.